Strasbourg, 4 mai 2023 CAI-BU(2023)05_FR

COMITE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (CAI)

Bureau - 5ème Réunion

Strasbourg
4 mai 2023
10h-12h et 13h-16h (CET)

RAPPORT ABRÉGÉ

1. Ouverture de la réunion

1. Le Président du Comité sur l'intelligence artificielle (CAI), M. Thomas SCHNEIDER (Suisse), a souhaité la bienvenue aux membres du Bureau et a présenté les principaux objectifs de la réunion, à savoir examiner les prochaines étapes dans l'élaboration de la convention [cadre] et organiser la 6ème réunion plénière du Comité.

2. Adoption de l'ordre du jour

2. Le Bureau a adopté l'ordre du jour sans amendements.

3. Informations fournies par le Président, le Secrétariat et les membres du Bureau

3. Le Secrétariat a informé le Bureau des préparations pour le 4ème Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe, qui se tiendra à Reykjavik, Islande, les 16 et 17 mai 2023. Il a en outre annoncé que l'événement parallèle à la prochaine réunion plénière sera consacré au thème des "sas réglementaires" et aura lieu le 31 mai 2023 pendant la pause déjeuner. Le Secrétariat a également présenté sa proposition pour un pilotage collaboratif du Projet de méthodologie pour l'évaluation des risques et de l'impact sur les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit (HUDERIA). Enfin, le Bureau a été informé du fait que le Président et le Secrétariat ont été invités à participé à une conférence sur la participation politique effective et les droits fondamentaux, intitulée « Technologies numériques : Démocratie et régulation en Europe et en Amérique » organisée par le Tribunal électoral de la magistrature fédérale du Mexique et la Commission de Venise.

4. Les membres du Bureau ont fourni des informations quant à leurs contacts avec des acteurs exprimant leur intérêt pour les travaux du Comité, y compris le « Club de Madrid » et des Etats non membres du Conseil de l'Europe.

4. Préparation d'un projet de déclaration/communiqué par le Comité

5. Le Bureau a préparé un projet de communiqué pour le public sur les travaux accomplis par le CAI pour validation par le Comité lors de sa prochaine réunion, conformément à la décision prise lors de la 5ème réunion plénière.

5. Prochaines étapes dans l'élaboration de la convention [cadre]

6. Le Président et le Secrétariat ont informé le Bureau des prochaines étapes de l'élaboration du projet de Convention [cadre], à savoir les chapitres spécifiques du projet de texte qui seront examinés par le Groupe de rédaction et la Plénière.

7. Le Bureau a examiné une proposition pour l'organisation des travaux à venir du Comité préparé par le Secrétariat, et a décidé de soumettre la question pour décision lors de sa prochaine réunion, conformément à la décision prise lors de la 5ème réunion plénière..

5. Préparation de la 6ème réunion plénière du CAI (31 mai - 2 juin 2023)

8. Le Président et le Secrétariat ont informé le Bureau des points à l'ordre du jour de la 6ème réunion plénière.

9. Le Secrétariat a informé le Bureau que Mme Kristine LIĊIS (Lettonie), Présidente du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH), a été invitée à faire une présentation et à procéder à un échange de vues avec le Comité lors de sa prochaine réunion plénière, au titre du point 4.a) de l'ordre du jour : échange d'informations avec d'autres comités et entités intergouvernementales du Conseil de l'Europe. Sa participation reste à confirmer.

10. Le Bureau a décidé d'examiner les Chapitres I à VI ensemble étant donné l'importance de l'interconnexion des provisions concernées et afin que la Plénière ait une vision holistique et globale des sujets traités dans ces chapitres.

11. Le Bureau a également décidé d'ajouter un nouveau point à l'ordre du jour de la 6ème réunion plénière afin que le Président puisse faire rapport des résultats de la présente réunion et discute de l'organisation des travaux restants avec le Comité.

12. Le Bureau a examiné et adopté le projet d'Ordre du jour de la 6ème réunion plénière, avec les modifications mentionnées aux paragraphes 10 et 11.

7. Questions diverses

13. Aucun point n'a été soulevé.